Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NUMERUS NO 1, FÉVRIER 2004

Les électeurs vaudois sont majoritairement des électrices

L'introduction du vote par correspondance généralisé en 2002 a provoqué une très forte hausse de la participation des citoyens vaudois, qui sont en moyenne un quart plus nombreux qu'avant à remplir leur devoir électoral. Mieux, 95 % des votants ont recours désormais à ce mode de scrutin. Le dépouillement des nouvelles cartes de vote permet, pour la première fois, de connaître le profil des votants: le citoyen actif moyen est en fait une femme de 52 ans.

La modification de la loi sur l'exercice des droits politiques a permis l'introduction du vote par correspondance généralisé. Ce mode de scrutin a été pratiqué à six reprises depuis la votation du 2 juin 2002, sans compter les échéances électorales de l'automne dernier. Les nouvelles cartes de vote à usage unique ont été récupérées à des fins statistiques. La lecture des codes-barres qu'elles contiennent fournit anonymement et exclusivement trois informations: le sexe, l'âge et la commune de domicile.

L'ensemble du corps électoral vaudois (365'200 électeurs inscrits) représente le 74 % de la population totale du canton âgée de 18 ans révolus. Les 26 % restants sont constitués essentiellement d'étrangers adultes. Les femmes citoyennes sont plus nombreuses (198'600, soit 54 %) que les hommes (166'600). La prépondérance des femmes se constate également parmi les actifs du corps électoral. En mai 2003, 94'800 femmes (52 %) ont effectivement voté contre 86'200 hommes. La même proportion de femmes votantes se retrouve dans les autres scrutins analysés.

Le taux de participation varie du simple au double dans les tranches d'âge les plus représentées, et cela indépendamment des objets en consultation. A leur majorité, 45 % des jeunes inscrits inaugurent leur droit de vote, puis leur enthousiasme baisse très

vite (33 % à 23 ans). La deuxième phase marque une croissance régulière qui s'étend jusqu'à l'âge avancé de 67 ans, moment où le taux qui atteint 64% est le plus élevé. S'amorce ensuite le déclin de la participation jusqu'aux plus grands âges.

Entre 1992 et 2001, le taux annuel moyen de participation dans le canton s'est situé à 7,3 points de pour-cent en dessous de celui de la Suisse. Pour les scrutins qui suivent l'introduction du vote par correspondance, la moyenne vaudoise s'est élevée à 2,7 points au-dessus de la moyenne suisse. Le gain de participation, qui est donc de l'ordre de 10 points, représente en moyenne un quart des électeurs de plus, soit 35'000 citoyennes et citoyens.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 février 2004

DFIN, Numerus N°1, février 2004, édité par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), tél: 021/316 29 99, fax: 021/ 316 29 50, e-mail: info.stat@vd.ch

Numerus 1-04